

## DOSSIER DE RÉFÉRENCE DU CLIENT

Pour vous aider à vous préparer en vue d'une vérification de conformité par les assureurs et les régulateurs, l'Assurance vie Équitable du Canada<sup>MD</sup> vous suggère de conserver les éléments suivants dans votre dossier client pour les ventes de placement, d'assurance vie ou d'assurance maladies graves.

<input type="checkbox"/>	<a href="#">Lettre d'engagement du client</a>
<input type="checkbox"/>	<a href="#">La Loi canadienne anti-pourriel</a> (LCAP) et le consentement à la confidentialité
<input type="checkbox"/>	<a href="#">Lettre de déclaration du conseiller</a> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permis, sociétés représentées, rémunération, conflits d'intérêts, etc.</li> </ul>
<input type="checkbox"/>	Renseignements de base sur le client <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nom, date de naissance, adresse, coordonnées, état matrimonial, personnes à charge, etc.</li> </ul>
<input type="checkbox"/>	Collecte de renseignements <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renseignements à propos de la situation financière du client, des actifs, des obligations, des placements existants et des contrats d'assurance, etc.</li> </ul>
<input type="checkbox"/>	Profil d'investisseur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les produits individuels de <a href="#">placement</a> et les contrats <a href="#">d'assurance vie universelle</a>. Les documents devraient être signés et datés.</li> </ul>
<input type="checkbox"/>	Analyse des besoins financiers
<input type="checkbox"/>	Lettre explicative <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous trouverez les modèles de lettre à la page « <a href="#">Compliance Resources</a> » (ressources sur la conformité) sur le site <i>EquiNet</i>.</li> </ul> <b>OU</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une copie de la déclaration de remplacement de contrat d'assurance vie, dûment remplie et signée et une preuve d'envoi à l'assureur (le cas échéant et pour l'assurance vie seulement).</li> </ul>
<input type="checkbox"/>	La documentation appuyant l'utilisation de l'effet de levier (le cas échéant).
<input type="checkbox"/>	S'il y a une autorisation de négociation limitée en vigueur, la documentation indiquant les directives de la cliente ou du client.
<input type="checkbox"/>	Une copie du formulaire. Une fois que le contrat est établi, le formulaire de proposition d'assurance devrait être retirée du dossier et remplacé par une copie du contrat.
<input type="checkbox"/>	Un résumé des discussions et des rencontres avec la cliente ou le client.
<input type="checkbox"/>	Les dossiers de communication et toute autre correspondance pertinente, y compris les tentatives de communication.
<input type="checkbox"/>	Les <a href="#">reçus</a> de confirmation de délivrance des polices (pour les produits d'assurance seulement)

**RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS** Ces renseignements sont donnés à titre informatif seulement. Vous devriez également consulter le manuel des politiques de votre cabinet ou de votre agence générale gestionnaire pour des renseignements qui concernent précisément vos affaires.